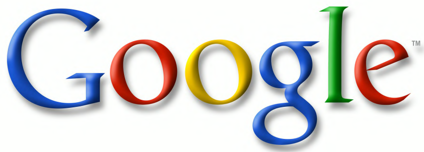
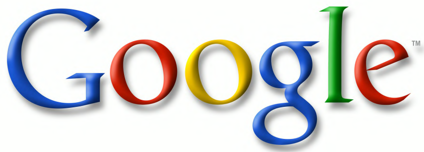






LETTRE

A

L'ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE

SUIVIE D'UN

Examen impartial

DU FAMEUX PASSAGE

Tu es Pierre, et sur cette pierre j'édifierai mon église.

PAR **A. BOST**,

MINISTRE DU St-ÉVANGILE A GENÈVE.



VALENCE,
Marc Aurel frères, impr.-libr.

PARIS,
Risler, lib., r. Basse du Rempart.

GENÈVE,
Sus. Guers, lib. et Kauffmann, lib.

LAUSANNE,
Marc Ducloux, impr.-libr.

1838.



LETTRE

A

L'ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE

SUIVIE D'UN

EXAMEN IMPARTIAL

DU FAMEUX PASSAGE

« Tu es Pierre, et sur cette pierre j'édifierai mon église. »



Don de la famille de
H. Vuilleumier.

Typographie de Marc Aurel frères.

LETTRE

À

L'ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE

SUIVIE D'UN

Examen impartial

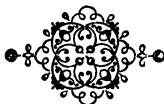
DU FAMEUX PASSAGE

Tu es Pierre, et sur cette pierre j'édifierai mon église.

St. Matthieu XVI, 18.

PAR [mi] A. BOST,

MINISTRE DU St-ÉVANGILE A GENÈVE.



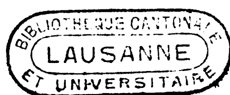
VALENCE,
MARC AUREL FRÈRES, IMP.-LIBR.

GENÈVE,
SUZ. GUERS, LIB. KAUFFMANN, LIB.

PARIS,
RISLER, LIB. RUE B.-DU-REMPART.

LAUSANNE,
MARC DUCLOUX, IMPRIM.-LIBR.

1838.


BIBLIOTHÈQUE CANTONALE
LAUSANNE
ET UNIVERSITAIRE

LETTRE

À

L'ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE

SUIVIE D'UN

EXAMEN IMPARTIAL

DU FAMEUX PASSAGE

« TU ES PIERRE, ET SUR CETTE PIERRE J'ÉDIFIERAI MON ÉGLISE. »

(St. Matthieu XVI, 18.)



FAUDRA-T-IL donc sans cesse, Monsieur, quitter le travail paisible de la prédication de l'Évangile, et les appels de la grâce aux pécheurs, pour répondre à des attaques d'hommes qui devraient nous seconder, et qui professent honorer comme nous la doctrine de Jésus ?

Faudra-t-il donc toujours comme au temps de Néhémie, que ceux qui cherchent en paix à relever le temple de l'Eternel, soient obligés, en travaillant d'une main, de tenir de l'autre l'épée des combats? *Una manu sua faciebat opus et altera tenebat gladium* (1)?

(1) Puisque vous témoignez tant d'aversion pour les traductions que vous prétendez falsifiées, je prendrai mes citations dans la Vulgate, quoiqu'elle soit peut-être moins fidèle qu'aucune des autres

Il paraît qu'il le faut; et je viens m'y soumettre.

Peut-être dois-je, avant tout, me justifier de ce que je ne vous donne pas le titre de Seigneur que vous recevez dans votre communion. Sans doute, Monsieur, si je ne vous adressais ici qu'une lettre relative à des intérêts de cette terre, j'attacherais peu d'importance à vous accorder cette qualité; mais il s'agit ici de graves intérêts, et de vérifier si les *pouvoirs* au moyen desquels les prélats de votre communion s'attribuent le droit de tordre le sens des saintes Écritures, et de faire depuis tant d'années une guerre obstinée à la Parole de Dieu, sont fondés sur quelque réalité; voilà pourquoi je me refuse une concession que j'eusse faite avec plaisir, s'il ne s'était agi que de simple politesse. Je sais que la génération actuelle oublie trop souvent le respect qu'elle doit à l'âge, et l'obéissance aux pouvoirs établis de Dieu; et j'agirais contre mes principes les plus prononcés si je manquais à l'un ou à l'autre de ces devoirs, car je professe en particulier l'obéissance la plus sincère à tout gouvernement temporel dans toutes les choses temporelles. Mais le royaume de Jésus n'étant pas de ce monde, je ne puis concevoir comment un homme serait à la fois magistrat et conducteur de

versions que vous avez en vue. Mais nous la surveillerons sur les originaux. Le passage actuel se trouve, selon cette version, au second livre d'Esdras, ou, selon les bibles hébraïques et protestantes, Néhémie, ch. IV, v. 17.

l'église, seigneur et évêque : l'église n'a qu'un Seigneur, Jésus, qui l'a rachetée.

Peut-être me demanderez-vous encore, avant de m'écouter, par quel droit et au nom de qui je viens m'adresser à vous pour entrer en un débat que vous avez avec d'autres. Je vous répondrai d'abord que cette question devrait, il me semble, se faire plus tard, ou même qu'elle est peut-être habituellement hors de place; car supposons que mon écrit eût l'honneur de vous paraître bon, m'adresseriez-vous encore cette question ? Blâme-t-on quelqu'un pour avoir fait le bien ? Et si cet écrit est mauvais, a-t-on jamais vocation à mal faire ? — Je vous demande donc de vouloir bien m'écouter d'abord : vous pourrez ensuite examiner si j'avais vocation à vous parler.

Je dois ajouter encore que cette question est une de ces questions de forme qui semblent indiquer presque toujours qu'on se sent faible sur le fond. Vous savez, Monsieur, que les Juifs faisaient constamment cette objection aux apôtres et à Notre Seigneur lui-même, au sujet de leurs meilleures actions. *In quâ potestate hæc facis ?* disait-on à Jésus, après qu'il eut chassé du temple les vendeurs et les acheteurs (Matth. XXI, 23). Et aux apôtres, quand ils avaient guéri un homme, boiteux dès le ventre de sa mère : *In quâ virtute, aut in quo nomine fecistis hoc vos* (Act. IV, 7) ? — N'était-ce pas là une ques-

tion déplacée, Monsieur? Aussi, que répondent les apôtres dans ce dernier cas? Ils laissent à l'accusateur sa qualité, dont il n'a pas les œuvres, tandis qu'ils en appellent à leurs œuvres pour lesquelles on ne leur reconnaît pas qualité : *Hic est lapis qui reprobatus est a vobis edificantibus*, « ceci est la pierre réprouvée par vous qui bâtissez, » c'est-à-dire, je pense, par vous qui devriez bâtir, vous qui auriez vocation à bâtir, et qui au contraire, renversez autant qu'il est en vous! Ce serait donc ici le cas de rappeler encore cette autre parole de notre Sauveur : *Si ceux-ci se taisent, les pierres mêmes crieront* (Luc xix, 40)!

C'est-à-dire qu'il faut que le bien se fasse par les uns ou par les autres. En temps ordinaire, l'équipage d'un vaisseau laisse le gouvernail au pilote : mais encore voit-on bientôt si l'on marche du côté du pôle ou de l'équateur! Et quand on empoisonnerait les fontaines ou les sources de votre ville, attendriez-vous pour signaler le danger que le corps des médecins eût pris un arrêté? Les promesses sont faites à l'église, et non aux pasteurs seulement; et l'église est tellement distincte de ces derniers que ceux-ci n'existent que pour la paître [...... *episcopos regere ecclesiam Dei* (1)]. (Act. xx, 28). L'église

(1) Puisque vous n'aimez pas les falsifications de la Parole de Dieu, vous devez désapprouver le terme qu'emploie ici la Vulgate. Le texte porte, sans aucune variante, *ποιμαίνειν*, *paître*, ce qui est plus doux que votre *regere*.

est donc comme ces corps animaux où le principe de vie est répandu dans tous les membres : c'est là le secret de son salut : elle se sauve souvent malgré ses pasteurs.

Du reste je n'allègue toutes ces considérations que pour défendre un principe conservateur et réparateur de l'église de Dieu ; car je me hâte d'ajouter que j'ai cette vocation extérieure et régulière dont il s'agit, cette vocation dont on fait chez vous tant de bruit, et en vertu de laquelle je viens m'adresser à vous, fraternellement mais fidèlement, non comme votre supérieur, mais comme votre égal, et votre collègue dans le saint ministère ; car si vous êtes évêque, je le suis aussi ; et je justifie cette qualité auprès de vous, soit par cette filiation même que vous voudriez disputer aux protestans, soit par la doctrine de l'Écriture sainte sur ce sujet.

Par la *filiation*. Et en effet je suis catholique, Monsieur, catholique réformé, catholique protestant, mais catholique autant que chrétien puisse l'être, et, — je dois l'ajouter, — évidemment plus catholique que vous, puisque vous restreignez vous-même cette épithète en lui ajoutant celle de *romain*, qui renferme aussitôt votre catholicité dans le cercle étroit de la seule communion soumise au patriarche de Rome, tandis que je tends également la main, tout en protestant contre leurs erreurs, soit à votre communion, soit aux grandes communions

grecque et nestorienne, soit à toute autre association qui invoque le nom de Christ. L'église, quoique déchue, n'en est pas moins l'église.

Je suis donc catholique, membre de cette église qui a commencé aux apôtres, qui s'est continuée au milieu de mille phases diverses jusqu'à nos jours, et qui subsistera jusqu'à la fin des siècles. Elle s'est ramifiée dans le temps, mais les membres appartiennent au corps, et les branches au tronc. La branche grecque a excommunié la vôtre : la nestorienne a long-temps, et de bonne heure, couvert l'Asie de ses travaux; nous appartenons, l'un et l'autre, à la branche occidentale : une partie de cette branche s'est réformée, mais ce qui s'est réformé était catholique, et même catholique romain. Tous les prêtres qui devinrent protestans à l'époque de la bienheureuse réformation avaient été consacrés par d'autres prêtres dont vous reconnaissez l'ordination ; cette ordination remontait jusqu'aux apôtres, et elle est redescendue jusqu'à nous. Je suis donc prêtre, du même droit que vous.

Et si je suis prêtre, je suis aussi évêque : vous le reconnaissez vous-même dans votre écrit (p. 15); et la Bible en décide : « Paul étant à Milet fit » venir les prêtres (les anciens) de cette église » (votre Vulgate dit : *Majores natu*, mais la Parole » de Dieu dit plus clairement τους πρεσβυτέρους » Act. XX, 17). Et il leur dit :.... Prenez donc

» garde à vous-mêmes et à tout le troupeau sur » lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques. » (*In quo vos Spiritus sanctus posuit episcopos*). (Ibid. v. 28). — Voudriez-vous me dire, Monsieur, comment, d'après ce passage, vous distingueriez le prêtre de l'évêque ?....

St Paul appuie cette même doctrine par un autre exemple, lorsque en écrivant à l'église de Philippes il salue *les évêques* de cette ville (*cum episcopis*). (Philip. 1, 1.) Depuis qu'on a établi une hiérarchie, il faut plusieurs villes pour un évêque ; ici il y avait plusieurs évêques pour une ville. Donc ancien, prêtre, évêque, pasteur, n'étaient que différens noms pour une même charge. « *Anciennement*, dit » Calmet au sujet de ce passage, le nom d'évêque » et celui de prêtre étaient communs et récipro- » ques. » — Si donc je m'appuie et sur l'Écriture sainte et sur l'ancienneté pour justifier ma vocation, aurez-vous encore le courage de me blâmer ? Et, pour le dire en passant, s'il y a ici des *novateurs*, sont-ce les protestans ou est-ce l'église romaine ?

Vous savez que je pourrais encore citer ici l'épître de St Paul à Tite (ch. 1, 5-7), mais je passe.

Cette synonymie de nos différens titres s'explique, vous l'avez dit, par le sens primitif du mot évêque. Επισκοπος signifie un *surveillant*; et quoique chacun de ceux qui ont reçu cette sainte vocation soit appelé à s'occuper particulièrement d'un troupeau

spécial, cependant il doit aussi prendre garde aux intérêts généraux de l'église (*Episcopos regere ecclesiam Dei*). (Act. xx, 28).

Voilà donc, Monsieur, les pouvoirs en vertu desquels je prends la liberté d'intervenir dans la lutte qui s'est établie entre vous et quelques-uns de mes frères. Je me souviens que je me place ainsi aux côtés de mon parent, le ministre Pyt, dont j'ai vu que vous aviez gardé quelque souvenir.

Ce premier point de forme étant réglé je m'approche plus directement du sujet que j'ai désiré traiter avec vous.

J'avais d'abord composé l'examen qui suit, uniquement pour traiter le sujet en lui-même; mais votre *Lettre aux protestans du diocèse* m'étant tombée entre les mains, comme j'ai vu que vous y faisiez allusion au fameux passage que je traite (Rome n'en a pas d'autre), j'ai pensé que ce petit écrit prendrait quelque intérêt de plus si je l'adressais à vous.

Je n'entreprends nullement, veuillez l'observer, de répondre, ni même de toucher à la foule de sujets que vous avez effleurés dans votre ouvrage. Traiter ainsi dans une faible brochure une masse énorme de différentes questions, c'est se condamner à ne rien traiter à fond, et cela ne peut aboutir tout au plus qu'à étourdir des lecteurs superficiels; on n'expédie pas aussi lestement des argumens qui ont entraîné la moitié de l'Europe.

Je me borne donc uniquement, dans l'examen que je vous envoie, à serrer de près le passage qui en fait l'objet, et dans cette lettre dont je l'accompagne, à relever deux ou trois de vos assertions, choisies, je vous l'avoue, presque à l'ouverture du livre.

Je commence par un point tout particulier qui se détache de tout le reste.

Vous semblez tomber des nues à un détail que vous avez lu, à ce qu'il paraît, tout dernièrement pour la première fois dans les œuvres de Luther. « Luther, dites-vous (p. 25 et 26), a eu une confé- » rence avec le diable!...... Et à peine avez-vous pu » en croire vos yeux en lisant la chose *vous-même* » dans ses œuvres!....... »

Eh! Monsieur, où prenez-vous donc votre étonnement? Ne dirait-on pas que vous n'avez jamais lu encore les *Acta Sanctorum* et les mille légendes des saints, — pour ne pas dire tout simplement le Nouveau Testament? « *Tunc Jesus ductus est in de-* » *sertum a Spiritu ut tentaretur a* **DIABOLO** (et Jé- » sus fut mené dans le désert pour être tenté par » le diable)...... *Tunc assumpsit eum diabolus*:....... » *Tunc reliquit eum diabolus* » (Matth. IV, 1-11); et le diable le quitta; mais seulement *usque ad tempus*; pour un temps seulement (Luc IV, 13), ajoute un autre évangéliste! Pour un temps!

Si vous faites si mauvaise réputation à un homme

pour une circonstance de ce genre, à quelles conséquences arrivez-vous donc? — Disons plutôt que ce n'est pas d'avoir un entretien avec le diable qui est mauvais en soi, mais bien d'en faire les œuvres, lors même qu'on ne l'aurait jamais vu (1re ép. Jean III, 8).

Je disais encore vos légendes. Et en effet elles sont pleines de choses pareilles. Comment donc ne serions-nous pas étonnés de votre étonnement?

Si vous dites que ce n'est pas le fait de la vision ou de la conférence qui vous étonne, mais son contenu, alors il aurait fallu nous le communiquer ce contenu, pour que nous eussions pu nous étonner avec vous. Mais peut-être était-il d'une nature déplaisante pour l'église romaine, et pénible à citer? — Alors il ne fallait pas en parler.

Dans tous les cas ce morceau de votre écrit semble indiquer que vous n'avez pas une connaissance bien approfondie des écrits de Luther: or ce ne devrait pas être le cas d'un docteur en Israël. Luther est peut-être, avec St Augustin, le père de l'église le plus distingué; et dussiez-vous même le considérer comme hérésiarque, encore doit-on à un adversaire de cette force de connaître ses argumens. Léon X ne le méprisait pas ainsi; il disait: « *Che fra Martino aveva un bellissimo ingenio, e che coteste erano invidie fratesche.* » — Si c'était un beau génie, et si les attaques dont il était l'objet n'étaient, au

dire du saint père, que des jalousies de capucin, il méritait d'être mieux traité par vous.

Mais je passe à un autre sujet. Vous désirez prouver que l'évêque de Rome a toujours eu la primauté sur toutes les églises du monde (p. 16). Comment le faites-vous? « On voit, dites-vous, des » *traces* de cette autorité dès le 1er siècle, dans la » célèbre lettre écrite par St Clément à l'église de » Corinthe. » — Pour qu'on les vît, Monsieur, vous auriez dû nous les montrer; car à peine la charité peut-elle obtenir qu'on ne vous accuse *d'avoir dit sciemment ce qui n'est pas*. Quiconque a lu cette lettre, et je suppose que vous l'avez lue, pourra vous dire que Clément se borne à faire une mention, une simple mention de St Pierre, de ses travaux et de sa mort, mais sans dire ni quels travaux, ni quelle mort cet apôtre a endurée, ni en quel lieu est arrivée cette mort et se sont faits ces travaux. En vérité s'il suffit qu'on vous *nomme* St Pierre pour que vous y voyiez un pape, vous êtes sous l'influence d'une idée fixe! Et c'est du reste ce qui est arrivé pour toute l'église romaine avec le mot de Jésus dont nous allons examiner le sens.

Mais il y a une autre grave observation à faire sur cette partie de votre écrit. Selon vous-même nous n'aurions donc, pour tout le 1er siècle, et jusqu'à l'an 150, de *trace* de l'autorité du pape que dans cette épître de St Clément, qui ne contient absolument

rien du tout! Catholiques du diocèse! Je vous adjure de prendre garde à cette remarquable déclaration de votre archevêque! L'église chrétienne a commencé vers l'an 33, et pour Rome peu de temps après, au moins vers l'an 50; or voilà votre conducteur, l'un des défenseurs de la papauté, réduit pour les *cent premières années* de la prétendue autorité du pape, à alléguer comme unique vestige de cette autorité une vraie dérision de preuve, un mot qui n'a pas le moindre trait à ce qu'il doit établir! Cent ans, et les cent premières années se seraient donc écoulées, sans qu'on eût un vestige quelconque d'un pouvoir suprême institué de Dieu, et de l'autorité d'un remplaçant de Jésus-Christ sur terre! Ce sont des choses inconcevables!

Et cette observation est d'autant plus importante qu'ici ce sont les premiers temps qui décident de tout, et que dans une question de succession continue, ce n'est pas la longueur de la chaîne qui fait rien, mais la position du premier anneau : s'il manque, tout manque. Une fois à l'an 1073 vous êtes forts, et le char est à la descente; mais c'est le départ qui est pénible, et là vous n'avez rien!.....

Mais ce n'est pas tout. Et si vos deux lignes sur S[t] Clément vous suffisent, Monsieur, pour en avoir fini avec le 1[er] siècle, je vous retiendrai, moi, à mon tour, un peu plus long-temps sur cette époque capitale, pour vous rappeler une source d'in-

dices qui doit vivement parler, dans un sens ou dans l'autre, une source riche, une source authentique, une source admise par vous-même, une source dont le silence crie...... Vous sentez sans doute que je vous menace de ces Écritures que vous ne voulez pas qu'on lise; et en effet je vous en menace; si ce n'est de leur langage, du moins de leur silence! Du silence des deux épîtres de St Pierre; du silence de tous les autres livres du Nouveau Testament; du silence des quatorze épîtres de St Paul; du silence de la longue épître de ce dernier à l'église de Rome; du silence des cinq ou six autres épîtres que le même apôtre écrit depuis Rome; du silence de St Luc écrivant les Actes, et amenant St Paul à Rome pour deux ans, sans dire un seul mot du pape; du silence enfin de St Jean, écrivant vers la fin du siècle son Apocalypse et ses trois épîtres, — silence terrassant et irrésistible; silence qui gronde sur votre tête et sur celle de toute la hiérarchie romaine; silence d'une dérision de Dieu [*subsannabit eos!* (Ps. II)]; silence de mépris et de condamnation, devant lequel s'écroulera un jour, et même dans peu, non pas ce qu'il y a de bon et de sacré dans votre communion, mais tout le système de la papauté, qui tombe et se dissout déjà de jour en jour!

Comment, Monsieur! St Pierre a écrit deux lettres, et vous n'y trouvez trace de sa dignité de prince



de l'église! — Comment, Monsieur! S[t] Paul écrit aux Romains et en salue une foule d'entre eux, nom par nom, et il ne dit pas un mot du chef des apôtres! — Comment, Monsieur! S[t] Paul arrive à Rome et y demeure deux ans sans que son historien, parlant par le Saint-Esprit, ouvre la bouche sur l'évêque du troupeau! — Comment, Monsieur! Paul écrit cinq lettres, au moins, datées de la capitale du monde chrétien; et à cette époque où l'église se constitue, il n'a pas une pensée pour le pape! Hé! les mauvais catholiques que tout cela! S[t] Paul, S[t] Luc, S[t] Jaques, S[t] Jude, S[t] Jean, S[t] Pierre même! Pas une *trace!* pas une pauvre *trace* pour mettre dans la lettre de Mons.......! Oh! l'ironie devient sanglante!

Mais ce n'est pas contre vous, Monsieur, que je voudrais l'employer, ni contre aucun autre individu: je ne vous veux que du bien, comme à tout autre de mes semblables! Mais c'est avec une sainte joie qu'on dirige une argumentation aussi foudroyante contre l'esprit de mensonge et d'illusion qui fascine les yeux de quiconque veut défendre l'erreur (1)!

Monsieur, il n'y avait donc point de pape au 1[er] siècle.

Et par conséquent il n'y en a point d'institution apostolique.

(1) Voyez le développement de cet argument dans *Deux dissertations sur le prétendu droit des papes*. Toulouse.

Forcé, et bien à regret, de retrancher de tous côtés sur la masse des preuves qui accablent vos prétentions sur ce point, j'en finirai par deux considérations dont j'emprunte la première à un célèbre historien (1).

« Il y a eu, du 4e au 8e siècle, six conciles œcuméniques ou généraux; ils ont tous été tenus en Orient, par des évêques d'Orient, sous l'influence des empereurs d'Orient..... » Où était en cela l'autorité de l'Occident? Voici la liste de ces conciles avec le nombre des assistans orientaux et occidentaux.

DATE.	LIEU.	ASSISTANS.	ORIENTAUX.	OCCIDENTAUX.
325	Nicée.	318	315	3
381	Constantinople.	150	149	1
431	Ephèse.	68	67	1
451	Chalcédoine . .	353	350	3
553	Constantinople.	164	158	6
680	Ibid.	56	51	5

Vous comprenez ces chiffres, Monsieur? J'ajoute que le dernier de ces conciles, condamna le *pape* Honorius comme atteint de l'hérésie des monothélytes.

Enfin, vous le rappellerai-je? A la fin du 6e siècle, aussi tard que 595, c'était le patriarche de Constantinople qui prenait le plus hautement le titre d'évêque universel, que vous voulez donner au pape

(1) *Cours d'histoire moderne*, par M. Guizot, T. 1, p. 433.

de Rome. Or que lui disait à ce sujet Grégoire Ier, Grégoire le Grand, le pieux St Grégoire, tout évêque de Rome qu'il était? Bien loin de revendiquer ce titre pour lui-même, il l'appelait un titre *anti-chrétien* et *diabolique*. Voilà une bien mauvaise *trace* au commencement du 7e siècle! Et ce n'est pas moi qui vous le dis, c'est un catholique, c'est un pape, c'est un saint!

Mais il faut finir et je le fais par une dernière réflexion.

Vous ne pouvez, comme votre communion, tarir en sophismes contre l'usage des saintes Écritures. A l'en croire et à vous en croire, l'Écriture ne porte nullement en elle-même un sceau de divinité; elle n'a aucune beauté intrinsèque, aucune grandeur intrinsèque, aucune clarté par elle-même; nous ne pouvons connaître sans les prêtres et sans les conciles si elle est divine; sans les conciles et sans les prêtres ce pourrait être pour nous un livre de fous, un livre de menteurs, un livre de Satan; et toute sagesse et toute lumière aurait été remise au clergé. Or, Monsieur, la thèse contraire, et que soutient le petit écrit qui va suivre, est résolue d'avance par le sentiment intime qu'a tout homme droit de certaines vérités évidentes par elles-mêmes, de certains axiomes pour lesquels on n'a besoin d'aucune autorité. Oui, Monsieur! Il est évident par soi-même, pour tous les hommes, que les mauvaises œuvres

sont incompatibles avec la sainteté de Dieu, que l'avarice, que l'ambition, que l'impureté, que le mensonge, que le vol, que les empoisonnemens, que les meurtres, sont des choses qui ne peuvent se rencontrer dans des représentans de Dieu, puisque les hommes en qui ces choses se trouveraient cesseraient par cela même et au même instant de posséder cette qualité. Et c'est en suivant cette règle que le monde a senti et sentira toujours plus clairement, malgré tous vos sophismes sur l'unité et sur l'autorité, que les chefs que vous voulez donner à l'église en ont été, dans une foule d'occasions, mille et mille fois indignes. Je suis préoccupé en vous parlant ainsi, de certains détails relatifs à l'histoire du moyen-âge que j'ai sous les yeux, et qui feront partie d'un ouvrage plus étendu que je publie en ce moment (1). Je vous en transcris une page. Vous verrez qu'il ne s'agit pas ici de quelques fautes accidentelles, légères, ou peu nombreuses, de quelques-uns des papes, mais d'une longue suite de folies et de turpitudes, pratiquées dans le lieu saint pendant plusieurs siècles, au sû des papes, et dans le même temps où ces prêtres développaient d'immenses

(1) *Histoire générale de l'établissement du Christianisme*, etc. A Valence, chez Marc Aurel frères, et chez tous les principaux libraires. — Voyez pour les sources originales : *Gallia christiana*, t. 7, p. 80 ; — *Greg. Turon.* Hist. l. 5, c. 21, l. 10, c. 16, etc.— *Glossaire de Ducange*, aux mots *Barbatoria*, *Kalendæ festum*, etc. —*Mémoire* pour servir à l'histoire de la fête des fous, par *Dutillot*.— etc. etc.

moyens pour faire massacrer par centaines de milliers les Albigeois, sur les lieux mêmes où vous nous attaquez maintenant encore à votre aise et sans remords. Voici le passage dont il s'agit :

« La fête des *sous-diacres*, que par dérision on nommait la fête des *diacres saouls*, se célébrait dans l'église Notre-Dame de Paris. Son nom indique la manière dont elle se célébrait. C'est là que se solennisait aussi par des parades grossières et ridicules *la fête des fous*, dans laquelle le clergé conduisait processionnellement à l'église l'évêque des fous, et l'installait au bruit des cloches, dans le chœur, sur le siége épiscopal. Une caricature de service divin commençait. Durant la grand'messe, des ecclésiastiques, vêtus, les uns en baladins, les autres en femmes, plusieurs le visage barbouillé de suie, ou couvert de masques hideux, se livraient à toutes sortes de désordres et d'obscénités. Au lieu d'encens c'était du vieux cuir qui brûlait dans les encensoirs; au lieu de l'hostie, l'autel était chargé de saucisses, de boudins; et les dés y tenaient la place du missel; tandis que sur des théâtres extérieurs, mêlés à de jeunes libertins, des prêtres représentaient sous l'habit de moines et sous l'habit de religieuses, des scènes de la plus impudente lubricité. Et ce n'était pas seulement à Paris, c'était dans presque toutes les cathédrales et les collégiales du royaume, que ces scènes honteuses étaient reproduites dans toute

leur grossière nudité. *La fête des Kalendes*, — *la fête des sots*, — *la fête des Innocens*, — *la fête de l'âne*, — *la fête de l'abbé des Esclaffards*, etc., n'étaient ni plus décentes, ni plus ingénieuses. Neuf siècles ont été souillés par ces fêtes et ces représentations scandaleuses : commencées au 6e (précisément à l'époque où commençait le papisme d'Occident) elles existaient encore au 15e; et au 15e siècle elles avaient encore des apologistes et des défenseurs, même parmi les ecclésiastiques ! »

Tu es Pierre, et sur cette pierre, etc. ! trouvez-vous, Monsieur, qu'il y eût bien lieu, au milieu de pareilles folies, de faire l'application de ce passage à des papes qui le souffraient ? Non, non ! Toute théologie à part, chacun doit sentir que ceux qui laissaient marcher l'église de cette manière n'avaient rien de commun avec aucun des apôtres, et qu'ainsi, avant tout examen, les priviléges divins que ces papes revendiquaient dans l'église de Dieu ne pouvaient aucunement leur appartenir ! Mais pour qu'il soit dit de mettre à nu toute la vanité de leurs argumens, nous allons montrer, qu'eussent-ils conduit l'église comme des anges, encore n'y avait-il pas dans l'unique parole sur laquelle ils ont cherché à s'appuyer, un seul iota qui les concernât.

O qu'il est honteux qu'il faille faire tant d'efforts pour renverser de pures absurdités et de purs mensonges ! O que tout cela est loin d'être la doctrine

qui sauve les hommes en les régénérant, et qui prêche les pardons de Dieu ! Quand nous serons tous deux, vous, Monsieur d'Astros et moi, sur le lit de mort, combien peu, si nos ames sont éclairées d'en haut, songerons-nous à ces pauvretés dont vous voudriez maintenant nous occuper ! Et combien plus une seule parole sortie de la bouche de Dieu vaudra-t-elle à nos ames, que tous les sophismes dont vous nous entretenez !

Mais enfin, puisqu'on ne peut éviter la controverse, je finirai cette lettre en posant les thèses suivantes, que va développer mon écrit, et que je vous défie de réfuter :

1. Les paroles « *Tu es Pierre, et sur cette pierre j'édifierai mon église,* » supposent bien une *église* qui devait succéder à Pierre, mais n'ont aucun rapport à une suite quelconque d'individus qui dussent prendre la place de cet apôtre.

2. Ce qui est dit à Pierre « *que Jésus édifierait son » église sur lui,* » lui est commun avec *tous les prophètes* et avec *tous les autres apôtres.*

3. S'il y a dans les paroles de Jésus à Pierre quelque chose, quelque nuance, qui se rapportât plus particulièrement à la personne de cet apôtre, cette circonstance même prouverait alors que cette partie de la déclaration n'a pu se rapporter à personne autre qu'à lui.

4. Ces mots : *Et les portes de l'enfer ne prévau-*

dront point contre elle (contre l'église), n'ont aucun rapport à l'église de Rome, ni à aucune autre en particulier, mais seulement, comme l'indique le mot même, à *l'église* chrétienne en général.

5. Les mots : *Ce que tu auras lié sur la terre*, etc., ont été appliqués, une fois en propres termes, et une autre fois en termes parfaitement équivalens, non-seulement à tous les autres apôtres (ce qui suffirait déjà pour renverser tout le système de Rome), mais à tous les croyans de tous les âges.

6. Les mots : *S'il n'écoute pas l'église*, dont l'examen se présente naturellement dans la recherche actuelle, ne se rapportent absolument qu'à une sentence d'une congrégation particulière, prononçant sur un différend entre deux frères, et nullement à une décision de l'église chrétienne en masse, bien moins encore à celle d'un petit nombre de ses pasteurs, faisant des décrets sur des dogmes.

Voyez ci-derrière le passage de la 1re épître de St Clément où il est fait mention de St Pierre.

Clementis ad Corinth. Ep. 1, § 5.

Πέτρος διὰ ζῆλον ἄδικον οὐχ ἕνα οὐδὲ δύο, ἀλλὰ πλείονας ὑπέμεινεν πόνους, καὶ οὕτω μαρτυρήσας ἐπορεύθη εἰς τὸν ὀφειλόμενον τόπον τῆς δόξης.

C'est-à-dire :

C'est par suite de cette impie jalousie que Pierre a enduré non pas une, ni deux, mais de nombreuses peines, et qu'ayant ainsi rendu témoignage (*ou peut-être* souffert le martyre) il s'en est allé dans le lieu de la gloire qui lui était dû.

Ailleurs Clément nomme encore *Céphas* en disant « que Paul a parlé de lui-même et de Céphas par » l'Esprit » ; mais voilà tout.

Sans doute Clément parle de la hiérarchie juive pour dire que Dieu a toujours voulu de l'ordre et de la soumission ; mais d'un pape — pas le mot, *pas trace*. Or quand on accuse des millions de chrétiens d'être hérétiques, et qu'on veut faire plier le monde sous un joug donné pour divin, il faut donner de bonnes raisons. Sinon non.

entre une ame d'homme et Dieu, que Jésus-Christ. Établir un autre médiateur, c'est rendre impossible l'accès auprès de Dieu; c'est donc commettre une impiété.

Sans doute il y a un *Chef de l'église!* Nous ne croyons pas moins que vous, que l'église, même sur la terre, puisse être sans chef; mais pour trouver ce chef de l'église du Seigneur nous ne regarderons pas à un *Sergius III* (904), l'amant de la Marozia,—à leur fils *Jean XI* (931), né, dit Luitprand (II, 13) d'un *nefario adulterio*, — à *Jean XII* (956), qui fit des palais de Latran, dit le même historien, un *prostibulum meretricum*, — à *Benoit IX* (1033) qui commit « beaucoup d'adultères, et d'homicides de sa propre main », dit l'évêque de Sutri (De pers. eccl. IX) (*post multa turpia adulteria et homicidia manibus suis perpetrata*).......

Pour trouver ce chef de la sainte église du Seigneur, nous ne regarderons pas à *Paul II*, avare, ingrat et cruel (Barbi, 1464 — 1471); — à *Sixte IV*, qui vendit l'église, et remplit l'Italie de sang, pour donner des principautés à ses neveux et à ses fils (della Rovere, 1471 — 1484); — à *Innocent VIII*, qui eut de plusieurs filles ou femmes sept enfans naturels, et à la cour duquel on faisait assaut d'avarice, de simonie et de débauche (Cibo, 1484 — 1492); — à *Alexandre VI* (Borgia, 1492 — 1503), dont le nom est devenu le synonyme du

crime et un signe d'épouvante! — Même quand les papes auraient tous été des hommes saints, nous vous sommerions encore de vous détourner de l'homme, pour vous tourner vers Dieu seul; mais sans doute la parole d'exhortation qui vous est ici adressée devient plus grave, quand c'est d'hommes abominables qu'il est question! Non, ces monstres et tous ceux qui ont été avant eux ou après eux sur le siége de Rome, n'ont pas été les représentans de notre Sauveur et les chefs de son église! Je me détourne d'eux avec horreur, pour me prosterner aux pieds de Jésus-Christ, *caput supra omnem ecclesiam* (Eph. 1, 22). Il est mon seul médiateur, il est mon seul chef; il est mon roi et mon Dieu; Il est *tout en tous*. Oh! Monsieur, qu'il soit aussi *tout* pour vous! qu'il soit seul votre *sagesse*, seul votre *justice*, seul votre *sanctification*, seul votre *rédemption* (1 Cor. 1, 30). Venez à lui; il n'est pas fier ni cruel comme l'ont été si souvent les prêtres du Tibre, il est *doux et humble de cœur!*

Bientôt, et lorsque les temps prédits par l'Esprit de Dieu seront accomplis, ce grand échaffaudage de l'ambition romaine, si souvent teint du sang des martyrs, n'existera plus que dans l'histoire; et chacun s'écriera avec admiration : Elle est tombée Babylone! Alors la Parole de Dieu, brillante de toutes ses promesses, et la croix de celui qui a été fait malédiction pour nous, reprendront leur place! Alors

on adorera...... mais ce sera l'Agneau qui seul ôte les péchés du monde!

Encore une fois donc, Monsieur, pendant qu'il en est temps, je vous en conjure au nom de votre ame immortelle, cessez de faire la guerre à la Parole de Dieu, et d'unir vos efforts à ces malheureux qu'on a vus dans tous les temps essayer d'arrêter la publication du Livre éternel, d'arrêter la bonne nouvelle, la nouvelle que Jésus seul lave et efface les péchés. Rappelez-vous ce que dit l'apôtre S[t] Pierre, à la suite d'un prophète : « Toute » chair est comme l'herbe, et toute la gloire de » l'homme comme la fleur de l'herbe : l'herbe sèche » et sa fleur tombe, mais la Parole de Dieu subsiste » éternellement » (1 Pierre 1, 24, 25)! Encore un peu de temps, et Celui qui doit venir viendra : alors que servirait-il à un homme d'avoir gagné le monde, s'il venait à perdre son ame? Pensez combien elle sera grande la responsabilité de celui qui, dans l'église, prend le titre de *seigneur*, de celui qui doit y donner l'exemple, si vous continuez à publier des mandemens en opposition avec la Parole de Dieu, si vous, qui vous dites le surveillant des ames de votre diocèse, vous éloignez ces ames du seul chemin qui conduit à la vie éternelle, si vous leur cachez Celui qui *seul lie et délie*, Celui qui seul est notre Seigneur et notre Père, — pour les conduire à des citernes crevassées, à des hommes faillibles

qui périront, s'ils ne s'adressent eux-mêmes à Celui qui seul peut sauver.

Je prie donc le Seigneur du fond de mon cœur pour qu'il vous éclaire, qu'il touche votre cœur, et qu'il avance son règne glorieux dans cette belle France, mon ancienne patrie, afin qu'elle trouve enfin le vrai bonheur et la vraie liberté, celle qui est en Jésus-Christ, notre Sauveur, notre unique médiateur et notre Dieu.

Agréez, Monsieur, l'assurance de la sincérité de ces sentimens de votre collègue dans l'œuvre du ministère.

A. BOST,

Ministre du saint Évangile.

FIN.

COMMENTAIRE DE PASCAL.

Si mes lettres sont condamnées à Rome, ce que j'y condamne est condamné dans le ciel.

(*Pensées*. Part. 2, art. 17, n° 77; — page 330 de l'édition de Lefèvre, 1836).



Ouvrages du même Auteur :

—

Qu'est-ce que l'Évangile. 3e édition ; in-8°. 40 c.

Doctrine de l'Écriture sainte sur l'adoration de Marie. 35 c.

Histoire ancienne et moderne de l'Église des frères de Bohême et de Moravie. 2 vol. in-8°. 8 fr.

Recherches sur la nature et la constitution de l'Église chrétienne. In-8°. 2 fr.

Le Cantique de l'Apocalypse en musique. 2e édit. 1 fr.

Les Cantiques du voyage du chrétien. 50 c.

Le Psaume 118 en musique. 50 c.

Marie Lothrop, ou Merveilles de la grâce de Dieu. 75 c.

Histoire générale de l'Établissement du Christianisme, etc. 4 vol. in-8°, avec cartes. 24 fr.

Le Pouvoir de St Pierre. 60 c.

IMPR. DE MARC AUREL FRÈRES.

